



Formation professionnelle en transport de personnes à mobilité réduite

Transporter en toute sécurité des personnes à mobilité réduite et savoir gérer les difficultés liées au handicap durant le transport.

Pré-requis

- Être titulaire d'un permis de conduire (B ou D) en cours de validité
- Être apte médicalement

Public

Tout conducteur amené à transporter des voyageurs en situation de handicap ou à mobilité réduite

Objectifs

- Sensibilisation aux différents handicaps
- Les obstacles rencontrés par les personnes en situation de handicap
- Les chiens d'assistance
- La gestion des événements imprévus
- La communication avec les personnes en situation de handicap altérant leurs sens (personnes sourdes, malentendantes, malvoyantes, présentant des troubles de la parole)
- Les 9 principes généraux de prévention



Nombre de participants

8 personnes par groupe

Durée

2 jours ou 3 jours avec option car pédagogique

Lieu

Votre établissement

Contactez-nous au +33 (0)3 87 62 76 73
pour plus d'informations

- La vérification des sangles et des points d'attaches
- L'utilisation du hayon et les vérifications générales périodiques : apports techniques et mise en situation pratique
- La mise en sécurité des personnes en situation de handicap dans le cadre du transport de voyageurs
- Les responsabilités civiles et pénales du conducteur/accompagnateur
- Le maniement des fauteuils roulants, des autres équipements de mobilité et des bagages (gestes et postures)
- Les facteurs ambiants

Option avec le Car Pédagogique

L'entreprise signataire, doit impérativement prévoir un emplacement correspondant aux caractéristiques suivantes :

- Le car reste sur la semi-remorque pour la totalité de l'action, l'ensemble complet est bien plus encombrant qu'un car traditionnel.
- Accès semi-remorque poids total 22 tonnes (pas de chemin en terre ou de passage sur herbe/gazon) -16,5 m de long (zone de braquage adaptée) - largeur minimum recommandée 3 mètres
- Angles verticaux (cuvette, dos d'âne) adaptés pour semi-remorque à faible garde au sol
- Attention à la présence d'obstacles (branches, câbles, bordures, poteaux, panneaux, bacs à fleurs, etc...) : 4m30 minimum de hauteur libre indispensables en ordre de déplacement et 6 m en fonctionnement
- Zone d'évolution : 20 m minimum x 12 m minimum
- A moins de 40 m d'une prise de courant en 380V - 32 A - 5 broches P17 (dans l'impossibilité, merci de nous en avvertir en amont)

- Groupe électrogène à bord du véhicule
(dans l'impossibilité, merci de nous en
avertir en amont)

DRTEFP AGORA Formations sarl : DRTEFP
44 57 03656 57 - Siret 818 451 684 00018

AGORA Formations

Saussaie en Mi Terre | 57130 Jouy Aux Arches
Tél. / Fax : 03 87 62 76 73 | Mobile : 06 03 35 44 42